



A l'attention du Collège employeurs de la production audiovisuelle

Mesdames, Messieurs,

Après une vaste consultation des professionnel·les de la production audiovisuelle à Paris et en Régions, nous avons pu mesurer l'ampleur du mécontentement dans le secteur.

Le quasi-gel des salaires depuis 2007 laisse apparaître une perte de pouvoir d'achat de 20 % en cumulé.

Nous avons alerté au fil des différentes négociations annuelles obligatoires, nous avons même proposé la mise en place d'un échancier, mais l'ensemble de nos demandes portées par l'unanimité des représentant·es salarié·es est resté sans réponse.

Aujourd'hui, la détermination des professionnel·les est grande à retrouver les niveaux de rémunérations de 2007, il y va de l'intérêt de toutes et de tous, et de la qualité des programmes que nous défendons.

Cette détermination nous conduit à prévoir des actions fermes si nous ne sommes pas entendus.

Nous vous demandons donc de rouvrir dans les plus brefs délais la négociation de l'ensemble des salaires de la production audiovisuelle avec des propositions conformes aux attentes de nos mandants.

A défaut de réponse sous dix jours, nous reviendrons vers les professionnel·les pour organiser une mobilisation massive.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération.

Paris, le 3 octobre 2023,
le Conseil national du SPIAC-cgt

SPIAC, la cgt
14/16, rue des Lilas, 75019, PARIS
Téléphone : 01 42 00 48 49 Mobile 07 69 06 04 28
Courriel : dg@spiac-cgt.org Site Web : www.spiac-cgt.org

Affilié à la Fédération Nationale du Spectacle et de l'Action Culturelle C.G.T.
Membre d'Euro-MEI BRUXELLES